

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 3.

Montréal, Mars 1903.

50 cts par an.

LES PIONNIERS FRANÇAIS

Le grand souffle du large en leur large poitrine,
Ils se sentaient poussés par une main divine.
Un jour, à la Bretagne ils firent leur adieu,
Et, sur des flots que seuls sillonnaient les orages,
Ils vinrent apporter à des rives sauvages
Le verbe de la Gaule et le verbe de Dieu..

*
* *

Nul obstacle ne peut faire pâlir le zèle
De ceux qui vont créer une France nouvelle,
La croix sur la poitrine et l'épée à la main.
Aventuriers sur qui l'ombre des Croisés plane,
A travers le grand lac, le grand mont, la savane,
Ils veulent à tout prix se frayer un chemin.

Ils luttent hardiment, sans trêve et sans relâche.
Ils veulent jusqu'au bout remplir leur noble tâche,
Et rien ne les arrête, et rien ne les abat.
La Barbarie en vain veut leur barrer la voie ;
Ils marchent vers le but où le ciel les envoie
Avec toute l'ardeur du prêtre et du soldat.

Ils pénètrent, émus, la prière à la bouche,
Des grands bois ténébreux le mystère farouche ;
Ils versent la lumière aux incivilisés,
Et, peuplant le désert, fondant la métropole,
Des pampas du Midi jusqu'aux glaces du pôle
Promènent l'étendard aux plis fleurdelisés.

Immortels pionniers de l'immortelle France,
Ils marchent appuyés au bras de l'espérance,
Et, les yeux vers le ciel, gardant le souvenir
Du grain de sénevé dont parle l'Évangile,
Ils jettent, en passant, dans un sillon fertile
Le blé miraculeux d'où naîtra l'avenir.

W. CHAPMAN.



Circulaire du Président Général

Messieurs et chers Confrères,

Le Bureau Exécutif vient encore une fois faire appel à la bonne volonté et au dévouement des membres de l'Alliance, en proclamant un concours de trois mois pour le recrutement de nouveaux sociétaires.

Le concours qui s'est terminé le 27 décembre dernier a été des plus satisfaisants, et, malgré les inconvénients divers qui ont marqué la saison dernière, 996 examens ont été reçus par le Médecin en Chef et au-delà de 825 membres nouveaux se sont enrôlés sous la bannière de notre Association. Le résultat obtenu a été au-delà de nos espérances et nous fait prévoir que le concours qui s'ouvrira le premier avril prochain aura des résultats beaucoup plus grands, l'expérience nous ayant démontré que les concours d'été sont toujours plus avantageux que ceux tenus en automne, le recrutement étant plus facile dans la bonne saison.

J'ai remarqué, en examinant le livre du Médecin en Chef, que dans tous les concours précédents, le travail de la propagande se faisait surtout dans les cinq ou six dernières semaines ; très souvent, alors, les derniers examens arrivaient trop tard pour être révisés à temps, et conséquemment les cercles ne pouvaient faire bénéficier les nouveaux aspirants de la réduction accordée pendant ces concours.

Permettez-moi donc d'attirer votre attention sur ce point et vous prier de vous mettre à l'œuvre tout de suite. Si vous voulez concourir pour les premiers prix, n'attendez pas au dernier moment, commencez la propagande immédiatement et vous pourrez ainsi non seulement arriver bon premier, mais vous aurez la grande satisfaction d'avoir fait

votre large part pour aider au progrès de l'Alliance, en y faisant entrer du sang nouveau sans lequel une société de bienfaisance ne peut maintenir les garanties qu'elle offre à ses associés. Si, lorsque l'Alliance ne comptait que 800 membres, elle a pu augmenter son effectif de 1,272 dans un concours de quatre mois, il doit nous être facile maintenant que nous sommes près de 11,000 membres d'enrôler au moins 1,500 nouveaux sociétaires.

A l'œuvre donc, chers confrères, que tous et chacun de nous fasse sa part de travail, que chacun fasse preuve de dévouement et travaille à augmenter considérablement notre effectif. On fera par là acte de bon mutualiste, désireux de faire prospérer notre belle et déjà puissante société.

Votre dévoué confrère,

JOS. CONTANT,
Prés. Gén.

La Population Catholique des Etats-Unis

D'après le Catholic Directory de l'année 1903, il y a aux Etats-Unis 11,289,710 personnes appartenant à la religion catholique, soit un septième de la population. Si on ajoute à ce nombre celui des catholiques, sujets américains, qui se trouvent dans les différentes colonies, on atteint le chiffre de 18,853,951.

La population catholique des colonies est la suivante : Philippines, 6,565,998 ; Hawaï, 33,000 ; les îles Samoa, 3,000 ; l'île de Guam, 9,000, et Puerto Rico, 953,243.

La population des Etats-Unis et de ses colonies étant de 84,233,069, et le nombre des catholiques de 18,853,951, il en résulte que que près d'un quart de cette population appartient à la religion catholique.

Il y a aux Etats-Unis 1 cardinal, 12 archevêques et 86 évêques, et les chiffres ci-dessus, au sujet de la population catholique, ont été établis par les évêques de chaque diocèse.

Fontenelle

Fontenelle, reçu à l'Académie française, disait : " Il n'y a plus que trente-neuf personnes dans le monde qui aient plus d'esprit que moi. "

Un Tableau Intéressant

LA PROGRESSION DE LA RÉSERVE
DE L'ALLIANCE NATIONALE

**Sociétaires ! soyez fiers de
votre Société**

1894.....	2,739.07
1895.....	18,057.65
1896.....	39,204.15
1897.....	64,486.75
1898.....	107,120.64
1899.....	168,927.97
1900.....	207,781.89
1901.....	262,077.56
1902.....	311,242.59

Le Devoir

Sur cette terre d'exil, où nous ne faisons que passer, tout entraîne, après soi, des déceptions ; seuls, le devoir et le dévouement ne trompent jamais l'attente des cœurs. Les hommes oublient trop souvent cette vérité ; ils aspirent sans cesse à la gloire, aux honneurs et se fatiguent le corps et l'esprit dans la poursuite de ces biens périssables qui, après tout, ne leur procurent que des joies éphémères. L'évènement le plus léger, une calomnie, un mot suffit pour faire écrouler ces vaines espérances et alors que reste-t-il ?

Le *devoir* et le *dévouement* que seules les âmes fortes savent apprécier, offrent des joies plus pures et plus durables, et si à chaque instant, ils commandent le sacrifice, ils sont aussi le principe du véritable bonheur, car la pensée du devoir accompli laisse après soi, la paix du cœur, de tous les biens, le plus grand et le plus désirable.

La Leçon d'un Père

En 1734, au siège de Philisbourg, M. de Valière le fils aîné, opérant pour la première fois sous les yeux de son père, fut un peu étonné de la grêle de boulets et de bombes qui tombait autour de lui. Son père lui dit : " Mon fils, si vous étiez bien occupé de ce " que vous faites, vous ne vous apercevriez " pas de toutes ces choses-là."

Un bon frère est une providence pour la famille.

NOS AUDITEURS GÉNÉRAUX



M. J. A. MIGNAULT.

M. J. A. Mignault, auditeur de l'Alliance Nationale est né à la Pointe-aux-Trembles, le 14 mars 1871. Il fit d'abord de fortes études commerciales chez les clercs de St-Viateur, puis son cours classique, ensuite, au Collège des Jésuites à Montréal.

Nommé en 1892 député percepteur du Revenu Provincial à Montréal, position qu'il occupe encore, il fut choisi, à la dernière convention de l'Alliance Nationale, comme auditeur général.

C'était rendre un juste hommage aux talents et à la compétence de M. Mignault qui, soit dit en passant, est un fervent de mutualité de même qu'un travailleur et un énergique.

L'âme

Une des célébrités médicales de notre temps, Claude Bernard membre de l'Académie des sciences, prouve que tout ce qui est matière en nous, même le cerveau se renouvelle au moins tous les huit ans et cependant nous gardons souvenir, à cinquante ans, de notre enfance, et nous sentons bien que nous sommes toujours les mêmes hommes qu'il y a vingt ans ; il y a donc en nous " quelque chose d'immatériel, de permanent, de toujours présent, d'indépendant de la matière ; ce quelque chose, c'est l'âme," qui survit à la transformation et à la décomposition du corps.

Concours de Recrutement

Du 1^{er} avril au 30 juin 1903

Arrêté du Bureau Exécutif du 16
mars 1903

Les Cercles, les Bureaux de Perception, les Officiers et les Membres de la Société sont invités à prendre part à un concours de recrutement qui commencera le 1^{er} avril pour se terminer le 30 juin prochain (1903)

Droits d'Entrée et Honoraire d'Enregistrement

Art. 1.—Les droits d'entrée, dans les cercles, pour les certificats de dotation de \$500.00 et \$1,000.00 sont fixés à \$2.00 chacun (au lieu de \$3.00 et \$4.00) pour les candidats qui seront présentés et admis pendant le concours, et les cercles ne remettront au Conseil Général qu'un honoraire d'enregistrement de 50c. pour chacun de ces membres (au lieu de \$1.00 et \$2.00, tels que requis par l'art. 213 des statuts). Les droits d'entrée pour certificats de dotation de \$2,000.00 et \$3,000.00 sont diminués de \$2.00 chacun.

Les cercles, s'ils le préfèrent, pourront toutefois augmenter les taux des droits d'entrée présentement établis, à la première assemblée qui suivra la publication de cet arrêté dans l'*Alliance Nationale*.

Art. 2. — Les droits d'entrée (établis par l'art. 385 des statuts) pour les membres admis dans les bureaux de perception pendant ce concours sont diminués de \$2.00 chacun.

Récompenses

Art. 3.—Les cercles, les bureaux de perception et les membres, recevront, à titre gracieux et comme témoignage de gratitude pour les services rendus à l'Association, les récompenses énumérées ci-après, pour les membres participants qu'ils auront présentés ou qu'ils auront admis dans la société pendant ce concours — à condition qu'ils les aient méritées aux termes du présent arrêté, et que ces prix ne soient décernés que pour les membres qui seront en règle, au 1^{er} octobre prochain.

Prix Personnels

Art. 4.—Les trois membres qui auront présenté le plus grand nombre de sociétaires dans leur cercle recevront chacun l'un des prix suivants, par ordre de mérite, à condition toutefois qu'ils aient présenté, au minimum, le nombre des membres indiqué ci-après :

- 1^{er} prix.—\$15.00, au moins 15 membres ;
- 2^e prix.—\$10.00, au moins 10 membres ;
- 3^e prix.—\$5.00, au moins 5 membres.

Art. 5.—Tout membre qui aura présenté 25 sociétaires recevra une montre en argent, en outre du prix qu'il aura mérité en vertu de l'article précédent.

Art. 6.—Tout membre qui aura présenté 40 sociétaires, recevra une montre en or au lieu d'une montre en argent, en outre du prix qu'il aura mérité en vertu de l'article 4.

Prix de Cercles ou Bureaux de Perception

Art. 7.—*Prix de Division* : Un drapeau en soie aux armes de la société, ou l'équivalent sous une autre forme, au choix, sera décerné au cercle qui aura admis le plus grand nombre de membres, à condition que ce nombre ne soit pas moindre que 25, dans la division de concours dont il fait partie.

Art. 8.—*Grand Prix* : Un drapeau d'honneur, au lieu du drapeau offert comme prix de division, sera présenté au cercle qui aura admis le plus grand nombre de membres dans l'Association.

Composition des Divisions de Concours

Art. 9.—Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble :

1^{re} Division. — Les cités et les villes de Montréal, Québec, St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Louis du Mile-End, Maisonneuve et De-Lorimier.

2^e Division. — Les cités et villes de St-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Lévis, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke, Hull, St-Jérôme, Joliette et Sorel.

3^e Division. — Tout territoire non compris dans les divisions précédentes.

Art. 10.—Au cas d'impossibilité d'adjuger les prix offerts, à raison d'égalité dans les résultats, le Bureau Exécutif pourra établir un nouveau concours pour les concurrents

qui auront obtenu des résultats égaux, pour décider de l'adjudication des prix en constatation.

Art. 11.—Les cercles et les bureaux de perception qui ne rempliront pas les conditions prescrites par le présent arrêté, ne pourront prendre part au concours.

Art. 12.—Le président et le secrétaire archiviste de chaque cercle et le percepteur de chaque bureau de perception prépareront, certifieront et expédieront au Secrétaire général, le 2 juillet 1903, un état détaillé donnant les noms et prénoms des candidats admis et ceux qui les auront présentés. Les cercles ou bureaux de perception dont les états ainsi que les cartes d'admission des membres admis, n'auront pas été adressés au Secrétaire général avant le 10 juillet 1903, pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D PAPINEAU,
Secrétaire Général.

Montréal, 17 mars 1903.

La Vocation des Canadiens

Nous extrayons d'un remarquable discours prononcé par l'abbé G. Dugas, à l'ouverture du congrès de la colonisation de 1898, les passages suivants qui sont toujours d'actualité.

On ne cesse de nous répéter, messieurs, que nous ne sommes pas préparés pour les luttes de la vie, que nous manquons de connaissances pratiques pour trouver le chemin de la fortune, tandis que nos compatriotes d'origine étrangère ont tout ce qu'il faut pour arriver à la tête du commerce et des finances et pour se créer des positions enviables. Eh bien ! je crois que cette plainte contre l'outillage intellectuel de notre jeunesse n'a pas sa raison d'être et qu'elle vient tout simplement de ce qu'on ne réfléchit pas assez au rôle providentiel que le peuple canadien est appelé à remplir dans ce pays.

Ici, en Canada, nous nous trouvons en face d'un peuple doué au plus haut degré de l'esprit du commerce ; de plus, aidé par la puissance des capitaux et favorisé par le monde de la finance. Armé de cette double force, qui recule tous les obstacles sur le chemin de la fortune, il arrive plus sûrement et plus rapidement que nous au succès dans le commerce et l'industrie.

Est-ce un grand malheur pour nous, messieurs ? Est-ce un malheur qu'il nous faille déplorer amèrement ? Je ne le crois pas, et je

pense que nous avons bien tort de nous plaindre, quand un rôle beaucoup plus important nous est réservé.

Comme l'Anglais et le Yankee, nous n'avons ni le goût, ni les aspirations tournés vers la carrière commerciale. Est-ce à dire que nous n'avons pas le génie des affaires et que nous sommes incapables de comprendre les chiffres ? Pas du tout, messieurs. Si les Canadiens-français sont inférieurs aux Anglais, ce n'est que sous le rapport de l'argent. Avec l'argent, ils seraient supérieurs en tout, et se tireraient d'affaire aussi bien que tous les autres peuples. Le génie ne nous manque pour aucun genre d'entreprise. Dans l'industrie, dans les arts, dans les sciences, dans la littérature, dans le haut commerce, les nôtres ont fait leur marque ; ils ont primé partout ; quand ils ont voulu appliquer leur esprit et leurs talents à ces différentes carrières. Si je voulais citer des noms, je n'aurais que l'embaras du choix...

L'amour du négoce et les aptitudes pour réussir dans cette carrière ne sont pas toujours les signes caractéristiques d'une intelligence supérieure. Plus une âme a de hautes aspirations, plus elle tend à se dégager des affaires purement matérielles, qui absorbent l'esprit et le courbent sur la terre ; aussi les grands savants et les profonds penseurs, qui ont illustré le monde, n'ont jamais été des courtiers, ni des joueurs à la bourse.

Dans notre siècle de mercantilisme, où l'on n'estime un homme que par la quantité de "dollars" qu'il brasse chaque jour, nous en sommes arrivés à ne faire que très peu de cas des trésors intellectuels. On dirait que l'âme n'occupe plus la première place dans l'homme, et qu'il n'a plus autre chose à faire ici-bas qu'à se battre pour le confort et les jouissances de la vie matérielle. Eh ! bien, messieurs, les esprits sont étrangement faussés sous ce rapport. Malgré la puissance de l'or, le sceptre appartient à l'intelligence, et c'est encore la science qui s'impose et qui mène le monde. L'homme est supérieur, non par ses sacs d'écus, mais par son intelligence cultivée, qui le met en état d'approfondir les plus sérieuses questions sociales et de les résoudre. Qu'on fasse ce qu'on voudra, jamais on ne change la nature ; or, c'est une loi de la nature que l'homme pour dominer la matière.

Qui nous a donné, à nous Canadiens-français, ce caractère qu'on appelle "moins positif" et qui nous rend, dit-on, moins habiles au maniement des finances que nos concitoyens d'origine étrangère ?...

C'est la divine Providence, qui toujours donne aux peuples le caractère propre à remplir leur rôle. Aux uns, comme aux Grecs, elle donne l'amour de la science ; à d'autres, un esprit belliqueux, comme aux Romains, ou bien l'ambition pour le commerce, comme aux Carthaginois.

Bénédissons le Seigneur d'avoir mis au cœur du Canadiens-français des goûts modestes et l'amour de la vie champêtre ; et, à ce signe caractéristique, reconnaissons et acceptons le rôle important de peuple d'agriculteurs...

Qu'étions-nous comme peuple, il y a 136 ans, quand le sort de la guerre nous arrachait, encore enfant, des bras de notre mère-patrie pour nous jeter sous la tutelle d'une étrangère ? Nous n'étions qu'une poignée de familles sans ressources, sans protection, sans préparation pour ce qu'on appelle le "struggle for life" ; et, cependant, sans accès aux affaires, éloignés de tout emploi civil, nous avons grandi dans l'ombre et dans l'oubli, au milieu des privations et des sacrifices, sous le poids d'un rude labeur. Un bon jour, en face de nos conquérants étonnés, nous nous sommes révélés comme un peuple qui a depuis longtemps l'habitude des affaires, et nous avons pris notre place au premier rang. Où donc cette vie s'est-elle si rapidement développée en nous ? Où donc avons-nous puisé cette sève exubérante qui rappelle les abondantes bénédictions promises au peuple de Dieu ?... Dans le calme de la vie champêtre, dans l'humble mais noble condition d'agriculteurs, en remplissant comme le fils de Jacob le rôle prévisé que nous assigne la divine Providence.

Aujourd'hui, il ne resterait que bien peu de traces de nos familles françaises de 1763 si, au lieu de se retirer à l'écart, dans le silence et le calme des campagnes et des bois, elles eussent dirigé leur énergie vers la carrière des affaires et du commerce. Mêlées aux étrangers elles eussent oublié leur langue, probablement leur foi, et très certainement leurs traditions.

Il en sera de l'avenir pour nous, comme il en a été du passé. Nous serons sauvés par la fidélité à notre vocation, qui est d'être un peuple d'agriculteurs.

Il y a une loi, dans le monde physique, qui veut que les plantes ne prennent leur accroissement normal que dans le sol qui leur convient ; partout ailleurs, elles s'étiolent et meurent.

Les sociétés et les nations sont, en vertu de leurs différents caractères, soumises à une loi analogue, qui fait qu'elles n'ont leur dé-

veloppement que dans le milieu qui leur convient, et dans le rôle que la Providence leur assigne.

Ne sortons pas du nôtre pour imiter ceux qui en ont un plus bruyant, si vous voulez, mais pas plus important et beaucoup moins assuré de l'avenir, parce qu'il repose sur des bases beaucoup plus vacillantes et plus exposées à être renversées par les crises commerciales...

Vouloir que toute notre jeunesse soit préparée par son éducation à escalader les sentiers tortueux de la finance et du commerce, c'est vouloir la faire dévier du rôle qui lui paraît tout tracé par nos succès dans le passé et vers lequel notre devoir est de la pousser avec zèle et persévérance.

Ce qui manque à notre jeunesse pour remplir son rôle, ce n'est pas cette éducation pratique, comme on l'entend (ou mieux instruction), que peuvent se procurer tous ceux qui la désirent. Ce qui lui manque et lui a toujours manqué, en réalité, c'est le secours efficace et la direction intelligente pour s'emparer du sol et pour exploiter les inépuisables mines que nous avons sous les pieds et que nous ont léguées nos ancêtres ; c'est parce que cet outillage nous a manqué pendant trente ans que l'émigration aux Etats-Unis a, comme une peste cruelle, dépeuplé nos campagnes et encombré les villes d'une foule de dévoyés et de désœuvrés.

Pendant trente ans, nous avons cherché le remède au fléau de l'émigration. Chacun abondait dans son sens et personne ne le découvrait. Aujourd'hui, messieurs, nous avons trouvé ce remède, nous l'avons sous la main. Ce sont les sociétés de colonisation, bien organisées et efficacement aidées par nos gouvernements. Déjà l'expérience a montré tout le bien qu'elles peuvent faire. Elles ont enrayé presque complètement l'émigration aux Etats-Unis et réussi à rapatrier un bon nombre des nôtres. Mais les sociétés ont surtout le grand mérite d'avoir, par leurs nombreux écrits et leurs appels réitérés, éveillé l'attention du pays tout entier sur les ressources que possède la province de Québec ; et, si elles n'ont pas rempli de colons les vastes champs signalés, elles ont du moins, en autant que leurs moyens le leur ont permis, jeté partout des noyaux de cultivateurs autour desquels iront s'en grouper d'autres dès que des moyens plus puissants permettront de les diriger vers ces centres.

(A suivre)

Le Carême

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Après les fêtes joyeuses au début de l'année : le Jour de l'An, les Rois et les Jours Gras, nous arrive l'austère carême. Le deuil après la joie, les pleurs après le rire, le repentir après la faute, c'est en passant alternativement à ces extrémités opposées que nous nous acheminons plus ou moins vite vers le terme inéluctable de notre existence.

..

L'institution du carême a été inspirée à l'Eglise catholique par une double pensée : pratiquer la vertu de pénitence et imiter le jeûne que Notre Seigneur observa, pendant quarante jours, avant de commencer son ministère apostolique.

Les austérités du carême ne sont plus, aujourd'hui, qu'une ombre des austérités, non-seulement des premiers siècles de l'Eglise, mais encore d'époques beaucoup plus rapprochées de nous. Tout d'abord, le jeûne consiste à ne faire qu'un seul repas chaque jour ; ce repas ne devait pas, dans l'origine, être fait avant le soleil couché ; mais on fixa plus tard l'heure à midi, comptant le jour de minuit à minuit. Ce n'est pas que beaucoup plus tard, au seizième siècle, qu'on imagina la collation.

Par un bon nombre de saints, l'abstinence fut pratiquée pendant une grande partie de l'année et avec une extrême sévérité. En autres cas, nous pouvons citer :

Parmi les moines anciens, on en a vu qui ne mangeaient qu'une fois en trois jours ; d'autres une fois en six jours. — Il y a eu, parmi les moines d'Orient, dans le monastère de saint Pacôme, un religieux nommé Jonas, qui, pendant quatre-vingt-cinq ans, fut employé à cultiver le jardin : — jamais il n'en goûta un seul fruit. Il ne mangea jamais rien de cuit ; sa nourriture consistait en herbes crues trempées dans du vinaigre. Il ne se permettait, la nuit, de dormir que sur une chaise.

Saint Julien Sabas ne mangeait qu'une fois la semaine ; ce repas se composait de pain de millet avec de l'eau et du sel ; il avait cent disciples qui suivaient le même régime. — Saint Macaire d'Alexandrie, avait renoncé au pain et à l'eau, y trouvant trop de sensualité : il ne mangeait que le dimanche, et ce jour-là son repas se composait d'une feuille de chou crue.

Les moines du mont Sina avaient de même

rejeté le pain de leur nourriture : ils ne mangeaient que quelques dattes scrupuleusement comptées. Il y avait du pain dans la cellule du supérieur, mais il ne servait qu'à régaler les voyageurs et les hôtes.

Saint Pierre Damien, cardinal, parlant des austérités des religieux dont il avait été le supérieur, affirme qu'il y en avait quelques-uns, parmi eux, qui passaient l'avent et le carême sans manger, excepté les dimanches et fêtes.

Selon l'ancienne constitution des chartreux, dont la règle est plus récente, ils ne faisaient qu'un seul repas le lundi, le mercredi et le vendredi, et ce repas consistait en un morceau de pain, une certaine mesure d'eau et un peu de sel. Les autres jours, ils ajoutaient un peu de légumes. Depuis les idées de septembre jusqu'à Pâques, ils ne faisaient qu'un de ces repas chaque jour.

Saint François de Paule, instituteur des Minimes, qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-onze ans, ne mangeait chaque jour qu'après le coucher du soleil. Il passait souvent deux, trois et quatre jours sans manger.

Jean de la Barrière, auteur de la réforme des Feuillants, ne vécut pendant quatre ans que de fleurs de genêt et d'herbes sauvages, sans pain. Sa vie fut imitée par plusieurs religieux de son ordre, qui embrassèrent la réforme. Voici leur règle : ils marchaient nu-pieds, sans sandales ; ils avaient toujours la tête nue, dormaient tout vêtus sur des planches et ne mangeaient qu'à genoux. — Il y en avait qui buvaient dans des crânes de mort ; ils se nourrissaient d'herbes cuites avec du sel ; mais quelques-uns retranchaient le sel d'autres mangeaient les herbes crues ; ils mangeaient du pain de farine d'orge dont on ne séparait pas le son. — En 1595, on modéra ces rigueurs.

Les Carmélites réformées par sainte Thérèse se faisaient un plaisir d'imaginer des privations et des austérités : — quelques-uns mangeaient des glands, d'autres ne se nourrissaient que de feuilles de vigne ; — celles qui mangeaient des légumes n'y mettaient pas de beurre, puis elles ne tardèrent pas à se retrancher également le sel ; — quelques-unes saupoudraient leurs aliments de cendre, ou y mêlaient quelques herbes amères ou fétides, telles que l'absinthe et l'aloès. On en a vu qui ne mangeaient jamais que du pain avec un peu d'eau, — se fixaient un nombre de bouchées de pain qu'elles s'efforçaient sans cesse de diminuer ; on s'exerçait aussi à ne pas boire ; on se fixait un nombre de gorgées d'eau qu'on ne dépassait jamais, et

que l'on s'occupait sans cesse à restreindre. On lit dans un livre de sainte Thérèse des détails curieux sur la bienheureuse Catherine de Cordoue. Après avoir dans le monde et à la cour d'Espagne pratiqué de grandes austérités, elle prit la résolution de quitter la cour et de se retirer dans une caverne. Elle couchait sur la terre nue ; une pierre lui servait de chevet.

Elle se réduisit graduellement à paître l'herbe comme les bêtes, et, pendant le carême, pour augmenter ses austérités, elle ne se permettait pas de s'appuyer sur ses mains pour brouter avec moins de fatigue.

De nos jours, le carême est beaucoup moins rigoureux qu'autrefois et la viande est généralement admise au principal repas trois ou quatre fois la semaine. C'est l'affaiblissement des forces physiques qui a amené l'Eglise à apporter ces grands adoucissements.

Au Canada, nos pères observèrent longtemps un carême rigoureux. La viande était bannie depuis le Mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, et même ce jour-là, un bon nombre d'entre eux jeûnaient encore pour se mortifier davantage.

Le Secret de Mathusalem

Le "Club des centenaires" fondé aux Etats-Unis, a promulgué des règles si pratiquées sur l'art de vivre longtemps que nous avons cru devoir les faire connaître à nos lecteurs.

Le nom de centenaire n'exige pas l'existence de cent ans. Au contraire, il suffit d'être né pour pouvoir en faire partie. Le président, Harney D. Wiley, savant bien connu, chimiste dans le département de l'agriculture, a expliqué le côté sérieux de cette singulière organisation. Le but du club est de classer toutes les notions connues sur l'hygiène et la manière de vivre, en analysant et en comparant les coutumes de tous les pays, en scrutant la vie et le régime que les vieillards ont suivis, en étudiant la valeur nutritive des aliments.

Ce club n'est encore lié à aucune théorie. ment, comme grandes lignes, adopté le programme suivant, qu'il appelle le CRET DE MATHUSALEM.

- 1°. Dormez huit heures.
- 2°. Couches-vous sur le côté droit.
- 3°. Tenez les fenêtres de votre chambre à coucher ouvertes la nuit.

4°. Laissez la porte ouverte, en la cachant par un paravent.

5°. Eloignez votre lit du mur.

6°. Prenez de l'exercice avant de déjeuner.

7°. Prenez un bain chaud tous les matins ; pas de douches froides.

8°. Mangez peu de viande, et qu'elle soit bien cuite.

9°. Pour les adultes, pas de lait.

10°. Mangez beaucoup de grain pour entretenir les cellules du corps.

11°. Evitez les alcools.

12°. Prenez tous les jours de l'exercice au grand air.

13°. Ne gardez jamais un animal dans votre chambre. Il peut vous communiquer les germes de maladies.

14°. Vivez autant que possible à la campagne.

15°. Buvez de l'eau, évitez l'humidité et le voisinage des égouts.

16°. Variez vos occupations.

17°. Prenez un petit congé de temps en temps.

18°. Limitez votre ambition.

19°. Contrôlez votre caractère naturel.

Ce sont des conseils fort rationnels. Des hygiénistes extrêmes vont jusqu'à recommander dix heures de sommeil. L'avis de dormir sur le côté droit s'explique facilement : le cœur ne doit souffrir aucune entrave. La fenêtre ouverte est sujette à plus de discussion, surtout dans un pays comme le Canada, et il n'est pas prouvé que l'air de la nuit soit sain, puisque, avec le coucher du soleil, les vapeurs rendues à moitié chemin, retombent en miasmes et en rosée.

La grande majorité des hygiénistes recommandent aujourd'hui le bain chaud : pas le bain froid. L'eau chaude est également indiquée pour les ablutions du matin. L'idée que l'eau chaude amortit le teint, est un préjugé.

Précaution d'un Mari

Dans un hameau de France, une femme tomba en léthargie ; on la crut morte, et on la portait en terre ; mais en passant à un endroit où il y avait des haies d'épines, une branche s'accrocha au drap qui ensevelissait cette femme qui, se sentant piquée, revint à elle. Elle fut ramenée dans sa maison, où elle vécut encore plus dix ans. Au bout de ce temps, elle mourut tout de bon, et passant par son ancien chemin, son mari cria à ceux qui la portaient en terre : " N'approchez pas des haies."

Des Sujets de Conversation

La conversation est-elle susceptible de perfectionnement? Assurément oui. Chacun, en surveillant son langage, améliorera la conversation générale. Il suffit pour cela d'éviter certaines fautes que l'on commet d'ordinaire par inattention ou manque de bon vouloir. S'il ne nous est pas donné à tous de briller dans le monde, il nous est toujours facile de n'y être pas ennuyeux.

On a jeté souvent la pierre à ceux qui parlaient de la pluie et du beau temps; il est presque impossible cependant de se passer de ce sujet de conversation. Tout le monde s'intéresse à la chaleur et au froid, au vent et à la pluie, à la neige et à la tempête, à la grêle ou à la rosée; agriculteur, homme du monde, chasseur, marin, ou malade dont un changement de température renouvelle les douleurs. Peut-on faire une partie de plaisir sans escompter les fantaisies du soleil? Peut-on planter sans désirer une ondée qui rende le terrain plus favorable?

Ne bannissons donc pas la pluie et le beau temps de la conversation.

Il n'y a du reste pas de limites à prescrire aux sujets de conversation, pourvu qu'ils n'offensent pas la morale; que celui qui parle ne soit pas ridicule, que ceux qui écoutent ne soient pas ennuyés; voilà la règle. Nous pouvons obtenir de chaque causeur quelque chose d'utile et agréable; les esprits graves nous feront penser, les esprits légers nous distrairont.

Cependant, il est des sujets de conversation reconnus pour fastidieux. Les détails personnels ont cet inconvénient. La plus belle bataille du monde est fatigante quand elle est racontée longuement par le militaire qui y a figuré, fût-ce au premier rang. Lorsque vous parlez de vos espiègleries d'enfant, de votre village et de son clocher, des travaux de votre profession, vous laissez même le plus patient des auditeurs.

Car c'est là un travers commun à l'humanité: l'auteur tirera un manuscrit de sa poche et vous en racontera les vicissitudes, et Dieu veuille qu'il ait la modestie de ne point vous en lire les "beaux passages," c'est-à-dire l'ouvrage entier!

Le financier commencera l'histoire de la hausse et de la baisse, de ses bénéfices et de ses spéculations; l'huissier même croira être très intéressant en racontant une saisie immobilière ou une demande en licitation portée devant le tribunal.

Evitons donc de parler des travaux de notre profession.

Autre écueil, la maladie: "J'ai des pesanteurs d'estomac. — Mes migraines durent vingt-quatre heures. — Mes digestions ne se font pas. — Les nuits sont bonnes, mais dans le jour j'ai des somnolences..." Et souvent lorsque vous entrez dans un salon, que vous entendez parler de tant de maux et de tant de remèdes, vous vous étonnez que les mêmes gens, au lieu de se mettre au lit et d'appeler le médecin, aillent au spectacle ou au bal le même soir.

Ils ne sont malades que pour se plaindre.

D'autres personnes ont une disposition triste dans l'esprit qui les porte à annoncer toutes les nouvelles alarmantes. "Monsieur un tel va certainement mourir. — Le pain est augmenté, comment vivrons-nous? — On annonce la guerre. — On dit que le choléra est à nos portes; le nombre des victimes serait incalculable..."

Il y a courage et non légèreté à supporter les maux de la vie, et à n'en point fatiguer les oreilles d'autrui.

Il faut examiner les esprits avec lesquels on est en rapport, et s'étudier à les faire briller en leur fournissant le sujet de conversation qui peut leur être favorable. Un homme entiché de sa noblesse vous parlera volontiers de ses ancêtres, pour peu que vous l'y poussiez; de même un militaire de combats, et un voyageur des pays qu'il a traversés.

Beaucoup de jeunes femmes ne savent parler que de robes et de chapeaux, beaucoup de vieilles dames que de cuisine et de ménage. Aux premières, je dirai: Prenez garde qu'on ne vous trouve frivoles. — Aux secondes, j'insinuerai respectueusement ceci: En nous faisant part des désagréments que vous occasionnent vos domestiques, vous nous les faites subir, faites-y attention!

Mais la plupart des femmes et des jeunes filles de ce temps-ci sont un peu savantes, un peu artistes. Le mot de musique ou de peinture éveillera en elles des aperçus ingénieux, nous révélera peut-être des connaissances approfondies. Toutes peuvent parler métaphysique, car elles ont de l'observation, la connaissance du cœur humain; et la lecture des bons livres de ce siècle, l'étude des littératures étrangères font des femmes, non pas des *bavardes* comme le prétendent les hommes, mais des êtres pensants et sachant causer.

Que ma bouche et mon cœur et tout ce que je suis
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

RACINE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, MARS 1903

Ça et là

Dans une société de secours mutuels, chaque sociétaire doit être un recruteur.

Il faut avoir pitié de l'homme qui néglige de se protéger et de protéger sa famille.

Qui compte sur l'espérance mourra de faim, dit un proverbe. Il vaut mieux avoir un certificat en règle, cela est beaucoup plus certain.

Le sage tire profit de tout dans la vie. Il sait que les sociétés de secours mutuels assurent à bon marché et il s'enrôle pendant qu'il en est temps.

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour parler de l'Alliance Nationale à votre ami. Lorsque la mort l'aura couché dans le cercueil il ne pourra plus vous entendre.

Le certificat de dotation est le seul capital que plusieurs sociétaires possèdent. Il n'est pas sage d'abandonner ou de détruire un capital et c'est pourtant ce que font ceux qui se laissent suspendre.

Depuis leur fondation les sociétés de secours mutuels des Etats-Unis formant partie du Congrès Fraternel ont payé l'énorme somme totale de \$618,077,320.40. Quelle prodigieuse puissance que l'association.

Tout l'avantage de l'argent est dans l'usage qu'on en fait. Y a-t-il un meilleur usage que celui de payer des contributions pour se protéger contre la maladie et les accidents et d'assurer la subsistance des êtres qui nous sont chers ?

La mutualité montre tout ensemble à

l'homme la puissance de l'épargne et celle de l'association, elle lui apprend la prévoyance pour soi qui est une forme de l'intérêt bien entendu et la prévoyance pour autrui qui est une forme de la fraternité.

Certains hommes d'affaires prétendent qu'ils n'ont pas le temps d'être mutualistes, qu'ils sont forcés de donner tout leur temps aux affaires. Il viendra peut-être une période de leur vie où ils auront besoin de la mutualité, mais elle ne viendra plus à eux parce qu'ils l'auront négligée en temps propice.

Le Trésorier général de la société, M. A. St-Cyr, a quitté cette ville pour un voyage de quelques semaines, au cours duquel il doit visiter la France. Les meilleurs souhaits de ses confrères et amis l'accompagnent.

M Méd. Martineau a été choisi, à l'unanimité, par le B. E. pour remplacer M. St-Cyr, durant son absence.

Nous répétons que le Président de chaque cercle doit vérifier l'état du livret de banque du cercle. Il doit se rendre compte chaque mois que les fonds versés aux officiers ont été placés régulièrement et correctement, c'est-à-dire au temps voulu, au nom corporatif du cercle et à la banque désignée par le comité de régie et le cercle. Que l'on veuille bien lire à ce sujet et relativement au placement des fonds les articles 147, 128, 224 à 225 et 226 des statuts.

Un sociétaire qu'il faut éviter

Si vous rencontrez un sociétaire qui assiste le moins souvent possible aux assemblées de son cercle ; qui n'adresse la parole que sur un ton tranchant et sarcastique ; qui se fait le champion de la malice, de la haine et de la fausseté ; qui ne lit jamais un journal publié dans l'intérêt de l'association ; qui est égoïste, négligent et envieux ; qui est toujours mécontent, cherche des défauts partout, critique tout ce qui se fait ; soyez sûr que vous êtes en présence d'un être dangereux, d'une espèce rare, il est vrai, mais dont il existe, toutefois, quelques individus dans toutes les sociétés.

Fuyez un tel sociétaire comme on fuit un serpent ; sa mission est de ternir tout, de semer la désunion, de troubler l'harmonie dans un milieu, où chacun doit s'appliquer à promouvoir l'union, la charité et la fraternité.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, NO 174.

Organisé dans la paroisse du même nom par M. O. Dépatie et institué avec un effectif de plus de 20 membres, le 2 mars, dans la grande salle de l'école St-Jean de la Croix sous la présidence de M. L. J. D. Papineau, S. G.

Les officiers dont les noms suivent ont été élus :

Président : Rev J. B. Jobin, curé.
 Vice-Président : Ferrier Carrière.
 Secrétaire-Archiviste : Hermas Paradis.
 Secrétaire-Financier : Gerazime Sigouin.
 Trésorier : Frédéric Clément.
 Médecin-Examineur : Dr J. G. Dugas.
 Commissaire Ord : Stanislas Léveillé.
 Introduceur : Alf Petitclerc.

CERCLE PLESSISVILLE, NO 175.

Organisé à Plessisville par M. P. J. Magnan et institué dans la salle Boulé du même lieu sous la présidence de M Chs. Duquette, R. P. P. G.

Les officiers élus sont les suivants : substitut du P. G. : J. B. Cormier.

Président : J. A. Savoie.
 Vice-président : Geo. Thériault.
 Secrétaire-Archiviste : J. T. S. Thériault.
 Secrétaire-Financier : J. A. Rousseau.
 Trésorier : P. G. Magnan.
 Médecin-Examineur : Dr A. A. Blondin.
 Commissaire Ord : Jos. Cormier.
 Introduceur : Jos Chabot.

Cautionnement des Officiers de Cercles

Tous les sociétaires savent, sans doute, qu'avant la convention de 1902, les statuts ordonnaient aux " Secrétaires-financiers et aux Trésoriers de cercle, de fournir, en garantie de la fidèle exécution de leurs devoirs, *un cautionnement ou une police de garantie.*"

Ces officiers ayant la faculté d'opter pour le cautionnement, ils le choisissaient généralement parce qu'il ne coûtait rien. La pratique ayant démontré que cet usage pouvait donner naissance à des difficultés de diverses sortes, le Conseil Général, lors de sa dernière session, a décidé de renverser la coutume et d'exiger la police de garantie comme règle.

Voilà pourquoi, Monsieur le Secrétaire-Général a prévenu les cercles, le mois dernier, de la mise en vigueur du nouveau règlement, par une lettre explicative qui a

été fort bien accueillie et que nous nous faisons un plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs :

(Au Secrétaire-Archiviste du cercle.)

Monsieur et cher confrère,

Conformément aux prescriptions de l'article 163 des statuts, tel qu'amendé à la dernière session du Conseil Général, le Bureau Exécutif a conclu un arrangement avec la *London Guarantee & Accident Company* pour assurer l'Alliance Nationale et ses cercles contre les pertes pécuniaires qu'ils pourraient encourir et résultant de fraudes ou d'actes malhonnêtes constituant un détournement de la part des Secrétaires-Financiers et des Trésoriers de cercle.

Comme résultat de cet arrangement, deux polices ont été émises le 15 janvier dernier en faveur de l'Alliance Nationale pour garantir la fidèle exécution des devoirs des officiers de votre cercle...

Les cautionnements en vigueur avant le 15 janvier écoulé restent en vigueur en autant que les opérations antérieures à cette date sont concernées...

Veillez me croire etc.,

L. J. D. PAPINEAU,
 Sec.-Gén.

Accusés de Réception

Warwick, 21 février 1903.

M. L. J. D. Papineau, S.G.,
 Montréal.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre estimé du 19 courant avec son contenu, chèque No 4010, montant de \$510 72. Tel que demandé, je me suis empressé de faire parvenir ce chèque à Madame Desharnais et je lui ai fait signer le reçu au dos du certificat de dotation, lequel je vous retourne ci-inclus.

Madame Desharnais me prie de bien vouloir vous faire ses plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez déployée à faire remise de cette réclamation.

Votre dévoué confrère,

(Signé) ADÉLARD BARIL,
 B.P. St-Félix, No 12.

CERCLE JACQUES-CARTIER, NO 49

Lachine, 2 mars 1903.

M. L. J. D. Papineau, S.G.,

Monsieur,

Ci-inclus le reçu de Madame Roch Michaud pour l'indemnité de feu Roch Michaud.

Permettez-moi, au nom de Madame Michaud ainsi qu'au nom du Cercle Jacques-Cartier, No 49, de vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez payé cette réclamation. Des trois sociétés auxquelles appartenait M. Michaud, l'Alliance Nationale est la première qui ait payée...

Votre tout dévoué,

(Signé) AM. V. ROBERT, Sb.P.G

A TRAVERS LES CERCLES

ERRATA

Dans le dernier numéro de la REVUE, Rapport du cercle Bourget : lire, paragraphe 2, 19ème ligne : Aucun de ceux qui sont restés dans nos rangs ne nous a été enlevé par décès.

CERCLE GARNEAU, No 118.

Le cercle Garneau, Ste-Cunégonde, tenait une assemblée tout particulièrement brillante, le 18 février dernier. Il s'agissait d'offrir à M. F. X. Dubé, président, les félicitations et les vœux du cercle à l'occasion de son mariage avec Mlle Alexina Leduc, célébré en l'église St-Joseph, le 10 février. Un très joli cadeau fut présenté au héros de la fête, en témoignage de la haute estime en laquelle il est tenu par les membres du cercle Garneau. Des discours de circonstance furent prononcés par M. J. M. Marcotte, substitut du P. G. et M. F. X. Dubé. Somme toute, très joyeuse réunion.

CERCLE OLIER, No 127.

Nous lisons dans *La Patrie* du 14 février 1903 :

Avec cent cinquante jeunes gens autour de tables exquises ; avec un menu dont chaque plat se relevait d'une pointe (comme : aspic de poulet "Hébert..." gé— homard bien "Gagnier" — "Tarte" Canadiennes aux Canadiens—champagne pour "Gravel", etc.) ; avec une direction spirituelle comme celle de M. l'abbé W. Hébert qui ne parviendra pas de sitôt à cacher le faible qu'il a sérieusement pour toutes les manifestations joyeuses des jeunes gens ; avec un président comme maître Armand Grenier qui est de ceux qu'il ne faut pas mesurer à la brassé ; avec enfin des boute-en-train comme Napoléon Pruneau, Camille Fournier, Georges Panneton et Alfred Libabert — Pétonnant eût été que le banquet de jeudi soir n'eût pas réu-si.

Il s'agissait de célébrer le cinquième anniversaire de la fondation du Cercle Olier No 127 de l'Alliance Nationale. Ça s'est passé dans une grande salle du Monument National, et — encore une fois — ça été charmant.

A la table d'honneur se voyaient, aux côtés de M. Armand Grenier, président, M. l'abbé W. Hébert, aumônier du Cercle, le R. P. Leonardo, mis-ionnaire italien, M. Eug. H. Godin, directeur de l'Alliance Nationale, etc. Grand nombre de membres des professions libérales, de financiers et de marchands assistaient.

Les organisateurs à qui revient le succès de la fête, sont MM. Armand Grenier, président ; C. E. E. Authier, J. L. Chalifoux, Augustin Comte, J. E. Fournier, L. A. Gagnier, Ludger Gravel, L. H. Guertin, Frank Langelier, Isidore Moquin, J. L. Perron, O. M. H. Lapalice, secrétaire.

CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, No 174.

Nous lisons dans *La Presse* du 7 mars courant : Lundi soir, le 2 mars, avait lieu dans la grande salle de l'Ecole St-Jean de la Croix, l'inauguration solennelle d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale,

sous la présidence de M. L. J. D. Papineau, secrétaire-général de l'Association. M. O. Dépatie organisateur.

Le nouveau cercle, qui témoigne en même temps de la prospérité sans cesse grandissante de l'Alliance Nationale et des dispositions mutualistes et patriotiques des citoyens de St-Jean de la Croix, a pris le nom du titulaire de la paroisse.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants au cours du dernier mois :

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à M. D. Dubé, l'un de ses membres, à l'occasion du décès de son père, à M. V. R. Benjamin, à l'occasion du décès de sa mère, à M. J. X. Benjamin, à l'occasion du décès de son aïeule et à la veuve de feu Samuel Normandeau, membre du cercle.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53, à M. J. T. A. Saumur, son secrétaire-archiviste, qui vient de perdre son jeune fils, Joseph-Jean-Marie-Aimé Saumur.

CERCLE DUVERNAY, No 123, à M. Chs. Martin, l'un de ses membres, à l'occasion de la mort de son épouse.

CERCLE ST-PAUL, No 37, au Rév. A. A. Brault, à l'occasion du décès de sa mère et à M. Ernest Craig qui vient de perdre son jeune enfant.

CERCLE ST-HENRI, No 12, à son vice-président, M. Bernard, à l'occasion de la mort de sa mère.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général, ses substituts auprès de leur cercle respectifs : Wilfrid Blanchard, cercle St-Henri, No 12 ; Ed. Brassard, cercle St-Jacques, No 13 ; J. H. Lemoine, cercle St-André, No 13 ; Georges Léger, cercle St-Ignace, No 33 ; Moïse Jodoin, cercle St-Paul, No 36 ; Philéas Larivière, cercle St-Vincent, No 42 ; W. H. Lefebvre, cercle St-Jean Chrysostôme, No 54 ; Léonce Fortin, cercle St-Georges, No 69 ; J. Melodie, cercle Ste-Marie de Beauce, No 99 ; Arch. Guay, cercle St-Cyprien, No 107 ; P. Vincent, cercle St-Auguste, No 117 ; A. Bégin, cercle St-Eugène, No 133 ; A. Dalpé, cercle Contant, No 173.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif. Ed. Gaboury, cercle St-Martin, No 28 ; H. Roy, cercle St-Paul, No 36 ; L. P. Désy, cercle St-Ephrem, No 47 ; D. T. Longpré, B.P., St-Basile, No 54 ; G. L. Marsolais, cercle St-Martin, No 157 ; J. C. Maranda, cercle Leclerc, No 158 ; J. S. Tellier, cercle Frontenac, No 272 ; J. E. Bastien, cercle Contant, No 173 ; J. G. Dugas, cercle St-Jean de la Croix, No 174.

ETAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1903

CAISSE DE DOTATION**RECETTES**

Balance au 31 décembre 1902...	\$311,242.59
Produit des contributions.....	8,704.41
Intérêts.....	3,259.82
	<u>\$323,206.82</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu J. U. Genest, de Bécancour.....	\$ 1,000.00
Par bénéficiaires de feu L. F. Labrecque, de Saint-François de Beauce	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Nap. Boileau, de Longue-Pointe..	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Rvd Pierre Larochelle, de St-Hyacinthe.....	2,000.00
Par bénéficiaires de feu Benj. Meloche, de Montréal.....	1,000.00
Par Caisse Générale 5%.....	435.22
Par balance au 31 jan. 1903..	316,771.60
	<u>\$323,206.82</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES**RECETTES**

Balance au 31 décembre 1902..	\$ 3,834.76
Produit des contributions.....	234.93
	<u>\$ 4,069.69</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Emile Moussette (Cl. Ste-Thècle, No 147).....	\$ 4.00
Par bénéfices Johnny Laforest (Cl. Chicoutimi, No 140).....	6.85
Par bénéfices Ph. Champagne (B.P. St-Léonard, No 10).....	2.28
Par bénéfices Théo. Coache (Cl. Chambly, No 139).....	47.72
Par bénéfices Tél. Racine (B.P. Cheneville, No 7).....	5.14
Par bénéfices Siméon Ratté (Cl. St-Flavian, No 141).....	21.14
Par Cl. Verdun, No 160, capital net versé à Cs. locale.....	111.11
Par Cl. St-P. de G. Mère, No 165, capital net versé à Cs. locale..	208.02
Par Caisse Générale 5% des contributions.....	11.75
Par balance au 31 jan. 1903....	3,651.68
	<u>\$ 4,069.69</u>

CAISSE GÉNÉRALE**RECETTES**

A % des contributions.....	\$ 446.97
----------------------------	-----------

A Organisation	100.00
A Rétribution semi-annuelle....	3,845.00
A Honoraires d'enregistrement..	230.00
A Honoraires revision et mutation.....	20.50
A Revue	89.67
A Fournitures	5.00
A Divers.....	25.30
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	24.00

A Balance au 1er jan. 1903....	\$ 4,786.44
	48.73
	<u>\$ 4,835.17</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 74.00
Par Fournitures.....	292.40
Par Inspection et propagande..	85.84
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	766.57
Revision d'examens.....	131.00
Luminaire.....	12.69
Loyer.....	283.89
Taxes	38.00
Poste, express, téléphone et télégraphe	50.61
Papeterie.....	68.04
Dépenses diverses.....	19.87
Par Convention 1902.....	9.80
Par Inspecteur et Organisateurs :	
Frais voyages et salaire.....	331.33
Par Examens.....	6.00
Par Divers.....	37.55
Par Revue.....	374.71

Par Balance au 31 jan. 1903...	\$ 2,582.30
	2,252.87
	<u>\$ 4,835.17</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$316,771.60
Balance Caisse Générale	2,252.87
Balance Caisse Centrale des Malades.....	3,651.68
Balance Caisse d'Epargne des Cercles.....	8,107.61
	<u>\$330,783.76</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,164.47
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	236,419.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	21,330.52
	<u>\$331,153.99</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 370.23
\$330,783.76

Montréal, 31 janvier 1903.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
 ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,
 O. BOURDON,
 I. A. MIGNAULT. } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
 (Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er janvier 1903, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

MORTALITÉ

No 243.—L. G. LEMOINE, 39 ans, admis dans le cercle N.-D. des Victoires, No 94, le 1er octobre 1900, est décédé à Québec le 3 décembre 1901.
 Cause : *Phtisie Laryngée.*
 Bénéficiaire : Hellen McGuncey, épouse, \$550.

No 244.—FLORENT BOUCHER, 23 ans, admis dans le cercle Ville-Marie, No 5, le 12 décembre 1899, est décédé à Montréal le 6 décembre 1902.
 Cause : *Fèvre typhoïde.*
 Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1000.

No 245.—JOS DESHARNAIS, 20 ans, admis dans le Bureau de perception St-Félix, No 12, le 21 avril 1900, est décédé à Warwick le 24 décembre 1902, Cause : *Phtisie pulmonaire.*
 Bénéficiaires : Héritiers, \$500.

No 246.—C. J. ROCH MICHAUD, 33 ans, admis dans le cercle Jacques-Cartier, No 49, le 7 août 1894, est décédé à Lachine le 7 janvier 1903.
 Cause : *Phtisie pulmonaire.*
 Bénéficiaires : Héritiers, \$3,000.

No 247.—JOSEPH HOULE, 32 ans, admis dans le cercle St-Auguste, le 7 mai 1902, est décédé à Ste-Elizabeth de Portugal, le 23 janvier 1903.
 Cause : *Pleuro-pneumonitis.*
 Bénéficiaire : Victoria Sénécal, épouse, \$500.

No 248.—JOSEPH BLOUIN, 47 ans, admis dans le cercle Ste-Marie de Beauce, No 99, le 24 jan-

vier 1897, est décédé le 29 janvier 1903. Cause : *Gastrite.*

Bénéficiaire : Philomène Morency, épouse, \$1,000.

No 249.—Rév. PIERRE LAROCHELLE, 60 ans, admis dans le cercle St-Hyacinthe, le 9 avril 1895, est décédé à St-Hyacinthe, le 15 novembre 1902. Cause : *Fisurie biliaire.*
 Bénéficiaires : Rév. A. St-Louis, \$500. Héritiers, \$1500.

INVALIDITÉ

JOS LATULIPPE, 31 ans, admis dans le cercle St-François d'Assise, No 100, le 4 avril 1897, a été déclaré invalide le 23 octobre 1902.
 Paiement versé : \$500.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., Alex Moquin, 1 Trudé; Md.E., G. E. Larin, 2324 St-Antoine. Réunions, 2e et 3e vendredis, 8 h p.m., 45 rue Vinet

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P.G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; S.A., E.A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., E. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3158 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 h p.m., 45 rue Vinet

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P.G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. Ananatole Leduc; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions 4e lundi, Salles Vachou, Beauharnois

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., David Rouse; Prés., Georges Tardif; S.A. R. Lefebvre, Ste Marthe; S.F., Chs Décaray; Md. E. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, Ste-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, Ste-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 161 Consul, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quessel, Ste Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 87 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., T. Latourelle, 19 Ave Laval; Prés., Md. E., J. A. Lapiere, 290 Pleasin; S.A., J. R. Beaudoin, 707 St Denis; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Rezer; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Rezer.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S.A., W. Lalonde, 660 Delorimi; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Zot St-Pierre; Prés., Tel. St-Jacques; S.A., Aldéric Boileau; S.F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Chateaugay; S.F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M.D., 2194 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 508 St-Antoine, Sainte-Émélie; Md. E., J. A. Pilon, 1921 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., H. Blanchard, 136 Ste Emélie; Prés., J. F. Trépanier, 244 Ste Emélie; S.A., J. E. Perras, 3522 Notre-Dame; S.F., P. G. Poirier, 45 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 369 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Ed. Brossard, 68 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., J. H. Lemoine, M.D.; Prés., P. J. Guertin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marolle; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marolle.

No 15—CERCLE ST JEROME

Sb.P.G., Narcisse Béllisle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Côteau-St-Jacques, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. E. Smith; S.F., J. A. Lippe; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 6832 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 294 du Roi; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 42 Scott; S.F., L. F. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Faouin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G., Thé. Durnin; Prés., H. Lalonde; S.A., Edras Ragmond; S.F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Rév'd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charrier; Prés., J. E. Genest; S.A., A. Labadie; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 269 St-Germain; Md.E., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Oiseau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Gec. Léger; Prés., Elie Pharand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Prfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S.A., Jos. Oksland; S.F., Ph. Desmarquet; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G. Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxime Polier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Delphis Lépine, 137 Maisonneuve; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., F. Lélla, 715 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., L. A. Gendron, 582 Droie; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., L. P. Déry. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Provost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., J. N. Primeau; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Provost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bourret; S.A., Don. Lesaire; S.F., Arthur Daoust, 132 St-Louis; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLEUME, Co Yamaska
 Sh. P.G., M. Adgémire Bélaïre; Prés., L. D. Frigault; S.A., W. Parent; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
 Sh. P.G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., La Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P.; Md.E., E. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
 Sh. P.G., L. E. Beaugregard, 20 St Denis; Prés., Pac. Brouillette, 798 Ste-Elizabeth; S.A., J. A. Saumur, 1204 Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., U. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
 Sh. P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil
 Sh. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cédres
 Sh. P.G., Ovilis Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jos D. Coullée; Md.E., Noël Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cédres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
 Sh. P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés., et Md.E., Isid. La-violette, 1173 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
 Sh. P.G., H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pitre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption
 Sh. P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., S. Mercier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
 Sh. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. P. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
 Sh. P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
 Sh. P.G., Léonce Fortin, Ave Letourneux; Prés., Adolphe Bélaïre; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Desjardis, 38 Desjardins; Md.E., Pierre Lussier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneux, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAIGNE, Mile-End
 Chapelain, Rév. G. LePailleur; Sh. P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beausoleil, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
 Sh. P.G., L. G. T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamothé, 86 St-Hubert; S.A., L. A. Gélinas, 34 St-André; S.F., O. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
 Sh. P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoover; Prés., Edsige Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville
 Sh. P.G., Onésime Veillet; Prés., E. S. Linday; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sh. P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal
 Sh. P.G., E. Malette, 191 Lussignan; Prés., P. Bonhomme, 4198 St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnet, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 209 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel
 Sh. P.G., J. A. Chénervet; Prés., Jos Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. L'Évêque. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue Gendreau, Sorel.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega
 Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sh. P.G., J. B. Bérard, 227 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambord; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 700 Parc Lafontaine. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 288 rue Bré-bouff.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal
 Sh. P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 565 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusébe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby
 Sh. P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., J. H. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri
 Sh. P.G., P. Vincent, 253 Deliselle; Prés., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 42 Ste-Marguerite; S.F., La Desrochers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Letourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri
 Sh. P.G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Placé d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 33 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde
 Sh. P.G., J. A. Latreille, 194 Delisle; Prés., N. Emond, 241 E. Delisle; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 78 Morin, St-Henri; Md.E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières
 Sh. P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. E. Lord; S.F., P. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal
 Sh. P.G., Louis Boire; Prés. Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 554 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1516 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
 Sh. P.G., J. L. Perron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapalica, 1403 Demontigny; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec
 Chapelain, Rév. P. J. B. Grandtla, O.M.I.; Sh. P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boissieu. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY
 Sh. P.G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Harré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal
 Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. L., rue Visitation; Sh. P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste Ca herine; Prés., H. Trudel, 80 Saint Gabriel; S.A., A. Jacques, 814 Mentana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Ficoate, 140 Ste Catherine. Réunions, 2me et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal
 Sh. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 240 Chateauguay; S.A., Flavien Basileiros, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr. Henri Campeau, 3186 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Roper.

No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE
 Sh. P.G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noël Leclerc, 574 Sanguinet; S.A., A. M. Lévesque, 4511 Dr. Let; S.F., A. B. Foltwin, 24 Rach-1; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega
 Sh. P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vidac Rheaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal
 Sh. P.G., J. O. Duquette, 160 Ste Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., I. J. Sarault, 79 Grand-Tronc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Roper; Md.E., Eugène Virolle, 84 La prairie. Réunions 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.